



## Procédure abusive de mon propriétaire

Par **cyanure**, le **04/11/2013** à **15:26**

Bonjour , je viens vers vous car je suis désespérée , j ai quitte un logement il y'a près de six mois, et je viens de recevoir une assignation pour un montant de 21000e !!!mon al édI de sortie mentionne 2 impacts, 2 taches 1 éraflures 2 acroc pour une surface de 183 m2 et l avocat de ma proprio stipule ce qui est faux, mon avocate a qualifié cela de procédure abusive OK mais elle refuse de porter plainte en mon nom. Pour diffamation, car notre propriétaire affirme que nous avons pas paye notre caution alors que cela lui a été verse par le locapasd. Que dois je faire? Déposer plainte moi même?

Par **Philp34**, le **04/11/2013** à **16:59**

Si je puis vous être utile ....

Bonjour,

Je vous suggère de laisser votre avocat faire son travail et de ne pas vous emporter même si votre attitude est justifiée.

En effet la partie adverse peut tout dire y compris des mensonges.

Il appartiendra alors à votre Conseil – avec votre aide – de réfuter ces allégations par appui de preuves.

Quand il (le Conseil) vous dit que la procédure est abusive il veut dire ceci :

L'article 32-1 du Code de Procédure Civile Modifié par Décret n°2005-1678 du 28 décembre 2005 - art. 77 JORF 29 décembre 2005 en vigueur le 1er mars 2006 avertit que :

« Celui qui agit en justice de manière dilatoire ou abusive peut être condamné à une amende civile d'un maximum de 3 000 euros, sans préjudice des dommages-intérêts qui seraient réclamés ».

Salutations.

Par **janus2fr**, le **04/11/2013** à **17:02**

[citation]et l'avocat de ma proprio stipule ce qui est faux,[/citation]

Bonjour,

Soit il manque un passage ici, soit ça ne veut rien dire...

Par **cyanure**, le **04/11/2013 à 23:47**

Merci de vos réponses, mon avocate m'a contacté dans la soirée pour me rassurer et m'expliquer que la notion de procédure abusive (abus de droit) serait incorporée à ses conclusions, oui pas facile, on voudrait agir, déposer des plaintes mais apparemment ça se passe pas comme cela

Par **cyanure**, le **04/11/2013 à 23:50**

Janus, désolée, je voulais dire. Et pour moi cela s'apparente à de la diffamation